

207 - Continuation 417-2050

DÉPARTEMENT  
de la  
**Charente-Maritime**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de ROYAN

ARRONDISSEMENT  
de Rochefort

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

CANTON  
de Royan

Séance du 28 Mars 1950 194

OBJET :

L'an mil neuf cent cinquante, le 28 du mois  
de Mars, le Conseil Municipal de ROYAN

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de

M. REPAZONI, Maire, en session { ordinaire  
extraordinaire

d'après convocations faites le 24 Mars 1950 194

Etaient présents : MM. Repazoni, Veysière, Pocho-  
dereux, Chamboulan, Belle-Rikosky, M. Bau-  
det, Péraudeau, Bouchet, Lain, Chazeaud,  
Martin, Jacquet, Dufour, Guillaud, Seugnet,  
Brotreau, Chollet.

Représentés : M. Guinil par M. Guillaud  
Absents : MM. M. Bujard par M. Bouchet

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en  
exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril  
1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans  
le sein du Conseil.

M. Péraudeau, ayant obtenu la majorité des  
suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

Le Conseil accepte que les honoraires des  
architectes travaillant à la reconstruction  
des biens communaux soient calculés selon les  
taux et dans les conditions indiquées dans l'ar-  
rêté en date du 4 Oct. 1949 de M. le Ministre  
de la Reconstruction.

AVRIL 1950

La Rochelle, le

le PRÉFET,

le

9006 IMP. MASSON & RENAUD - LA ROCHELLE

